

À Chaillot, une Europe culturelle encore floue

Le Forum de Chaillot, sous la houlette d'Aurélie Filippetti, a fait émerger une ébauche de stratégie culturelle pour l'Union. **PAGE 4**



MCCORDER PLOWY

Le nombre d'entreprises mécènes se réduit

Une étude de l'Admical confirme le repli important du mécénat ressenti par les opérateurs culturels.

PAGE 5

Jean Blaise missionné pour les arts de la rue

Le directeur du Voyage à Nantes va piloter la mission nationale d'art et de culture dans l'espace public.

PAGE 5

Nouveaux maires : des projets musicaux actuelles sur la sellette **PAGE 3**

BIMENSUELLE
N°338
18 avril 2014

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Assurance chômage : un accord de plus en plus contesté

Les protestations des intermittents montent en puissance contre l'accord du 22 mars. Aurélie Filippetti a aussi émis des réserves, en amont d'un agrément ministériel.

Chorale impertinente à l'entrée du Forum de Chaillot, irruption dans le journal de 20 heures de France 2, manifestation à Toulouse pour la visite de Pierre Gattaz, occupation de la caserne de Reuilly à Paris, grève de la faim du metteur en scène dijonnais Franck Halimi, rassemblements à l'extérieur du Théâtre du Nord à Lille, après les représentations de *L'Homme des bois* par la compagnie d'Éric Lacascade... Les intermittents ne désarment pas contre le projet d'accord sur l'assurance chômage. Trois des quatre mesures décidées (*La Lettre du Spectacle* du 4 avril) restreignent les conditions du régime des intermittents du spectacle. C'est surtout le changement du calcul du différé d'indemnisation (nombre de jours avant la première allocation versée) qui indignent. «*La nouvelle formule est profondément injuste*, assure la Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France (CIP-IDF). *C'est une roulette russe sans logique apparente, qui prend pour cible les bas et moyens salaires mais qui favorise les salaires les plus élevés et incite les intermittents les plus riches à sous-déclarer leur activité réelle, une fois franchi le*

seuil des 507 heures.» Selon les projections publiées par la CGT-Spectacle, le nouveau calcul fait apparaître un délai d'attente de 31 jours pour un revenu de 14 500 euros et 550 heures travaillées à l'annexe 8. Les simulations sur le site de Vincent Puechgod (orlaim.com) montrent que la formule créera un différé pour les petits revenus là où il n'y en a pas actuellement.

Modifications avant le 29 avril ?

«*Le nouveau calcul aurait des conséquences graves sur le plan social et va coûter très cher aux intermittents*», assure Fabien André, chargé de mission sur le dossier intermittents au Syndecac. Le syndicat espère des aménagements dans le texte d'application que l'Unedic prépare pour le 29 avril. «*Si ce n'est pas le cas, nous demanderons au ministère du Travail de ne pas agréer le texte.*» Le 4 avril, Aurélie Filippetti a reconnu que le différé «*posait problème*» et qu'elle demanderait une étude d'impact à François Rebsamen, nouveau ministre du travail avant



Manifestation devant le Forum de Chaillot

son avis sur un agrément. Aurélie Filippetti l'a rencontré le 14 avril. Denis Gravouil, secrétaire national de la CGT-Spectacle, commente : «*Il se dit qu'un avenant à l'accord se prépare sur le différé. Toute amélioration est bonne à prendre, mais cela va encore se passer dans des négociations de couloir et ils chercheront à ne pas bousculer le texte.*» En cas de remise en question du différé, comment seraient compensés les 120 à 140 millions d'économies qu'il prévoyait ? Peut-être en baissant le plafond du cumul allocations-salaires. «*Cela va soulever d'autres problèmes*, observe Denis Gravouil, *car, avec un plafond calculé mensuellement, il y aura des inégalités selon les dates des contrats. S'il y a un plafond, il doit être annuel avec une date anniversaire. Nos propositions avaient une cohérence, mais nous ne sommes pas écoutés.*»

François Rebsamen en dernier recours

Jean-Patrick Gille, député (PS) auteur du rapport sur l'emploi de les métiers artistiques est sur une ligne proche de la ministre : «*Il y a dans cet accord des efforts difficiles mais acceptables, comme l'augmentation des cotisations. Le plafonnement du cumul allocations-salaires faisait l'objet d'un consensus assez large. En revanche, sur le différé, je ne suis pas sûr que l'on ait mesuré toutes les conséquences.*» Mais il met en garde : «*Je sens monter un front du refus de l'accord qui ne serait pas des plus habiles. Car on a évité le pire.*» Aux yeux des opposants, au contraire, les trois principales mesures (hausse des cotisations, plafonnement du cumul, différé d'indemnisation) reposent sur de mauvaises bases. Elles sont supposées produire des économies d'environ 165 millions. Le Syndecac, la CGT et la CIP rappellent que François Rebsamen, avant d'être ministre du Travail, avait fait partie des signataires d'une tribune qui demandait que les organisations professionnelles de la culture soient écoutées dans la négociation sur l'assurance chômage. ■ **YVES PÉRENNOU**

MUSIQUE ET DANSE

La Fondation Royaumont célèbre son jubilé

Le cinquantième anniversaire de la Fondation Royaumont verra la publication de deux livres et une programmation spéciale de concerts et d'événements, du 28 juin au 4 décembre, mais il consacre surtout la longévité d'une fondation privée alliant patrimoine et création artistique, déclarée d'utilité publique en 1964 suite à un accord entre André Malraux et Henry et Isabel Gouïin. L'abbaye située à Asnières-sur-Oise (95), est propriété de leur



Trio Chemirani and the Rhythm Alchemy

famille depuis 1905. En 1938, deux ans après un premier concert public, est inauguré le Foyer de Royaumont, un «*lieu de travail et de repos pour artistes et intellectuels*». Mais le mode de fonctionnement mêlant public et privé s'est mis en place après guerre. L'esprit demeure quoique la famille Gouïin n'ait plus qu'un seul représentant au conseil d'administration. En 2013, Royaumont a accueilli six ensembles en résidence, permis 34 créations, présenté 97 représentations publiques in situ et 107 hors les murs pour 27 727 spectateurs. Le budget est de 7,27 millions

d'euros dont seulement 33% de financements publics. Un contrat d'objectif, établi en 1994, lie la Fondation et les collectivités du Département du Val-d'Oise, de la Région Île-de-France et du ministère de la Culture. Ces financements se resserrent, comme ailleurs. Outre une activité d'hôtellerie et de restauration (35,6% du budget soit 2,581 M€), l'autonomie de Royaumont repose sur le mécénat. Il ne pesait que 14% du budget en 2013, mais il a financé 40% des activités artistiques grâce à l'engagement de 47 entreprises.

Ce soutien à la création est toujours lié à la nécessité d'entretenir un riche patrimoine qui remonte à 1228... L'activité de restauration a requis 30 millions d'euros depuis 1977, dont 60% réalisés ces 15 dernières années. Cette amélioration permanente du bâti nourrit l'activité de création, les artistes – musiciens et danseurs (depuis 1995) – étant unanimes à dire combien les lieux irriguent leurs œuvres. Ainsi, l'inauguration, le 28 juin, du Potager-Jardin commandé aux paysagistes Astrid Verspieren et Philippe Simonnet, sera l'occasion d'une création du chorégraphe Hervé Robbe qui est aussi l'animateur du programme de formation chorégraphique de la Fondation. Royaumont participe aussi à de nombreux réseaux professionnels comme Zone Franche (musiques du monde), le REMA (musiques anciennes), la Fevis (ensembles spécialisés) ou France Festivals. |

PHILIPPE VERRIÈLE

STAGES : LIMITATION EN VUE.

La nouvelle loi sur les stages sera en discussion publique à l'Assemblée nationale le 29 avril. Elle introduit un plafond dans le nombre de stagiaires par rapport à l'emploi salarié. Le pourcentage qui reste à fixer par décret serait de 10%, mais adapté à la taille de l'entreprise. Selon Chaynesse Khirouni (PS), co-auteur du projet de loi avec Bruno Le Roux (PS) et Patricia Adam (PS), «*On évalue aujourd'hui à environ 100 000 le nombre de stages qui devraient être en réalité des em-*

ploi pérennes». Le texte adopté par le Sénat précise que la limitation porte sur «*le nombre de stagiaires dont la convention de stage est en cours sur une même semaine*». La loi précise aussi : «*Aucune convention de stage ne peut être conclue pour exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité de l'organisme d'accueil, pour occuper un emploi saisonnier ou pour remplacer un salarié en cas d'absence ou de suspension de son contrat de travail.*»

FLORENCE BERTHOUT, DE LA VILLETTE À LA MAIRIE.

Florence Berthout, directrice de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette (EPPGHV), a été élue maire du V^e arrondissement de Paris le 30 mars. Quittera-t-elle son poste de directrice ? «*À moyen terme, les deux ne sont pas conciliables. J'ai rencontré le cabinet de la ministre de la Culture début avril. Ils réfléchissent*», nous confie-t-elle. Le ministère pourrait la presser de quitter son poste alors qu'un prochain conseil d'administration a lieu dans quelques jours, ou bien attendre le renouvellement fin 2014 du mandat du président de l'établissement, alors qu'une phase d'activité importante démarre à la Villette (Villette Sonique, cinéma en plein air, Jazz à la Villette...).

ILS ONT DIT



BRUNO MEYSSAT

Fondateur de la compagnie Théâtres du Shaman

D.R.

«*Nombre de questions de notre secteur tournent autour de la diffusion, or c'est le sujet le moins débattu entre les parties concernées ; comme si ce domaine fonctionnait au mieux. On parle toujours de production des spectacles, mais rarement de la manière de les montrer, de les amener aux gens.*»
Interview dans *Théâtre Public* n°212 (avril-juin 2014)

PHILIPPE MEIRIEU

Pédagogue



MARIE-PIERRE MOINET

«*L'expérience artistique dont les éducateurs sont porteurs à l'école n'a rien à voir avec la création artistique de ceux et celles qui en ont fait leur projet de vie. Ce sont deux visées très différentes, même si elles restent travaillées par une exigence du même ordre : l'exigence d'une esthétique qui porte à incandescence "l'humaine condition".*»
La Scène n°72 (printemps 2014)

LE MCC, EMPLOYEUR

ATTRACTIF. Le ministère de la Culture et de la Communication est l'employeur public le plus attractif, selon le groupe Ranstad. La société de conseil en ressources humaines attribue des «Awards» aux employeurs français qui séduisent le plus les salariés. 11 000 personnes ont été interrogées sur des critères comme le salaire, la sécurité de l'emploi, les perspectives de carrière...

PRIMES ÉLEVÉES AU CABINET.

Le Figaro a révélé le 13 avril que la ministre de la Culture avait octroyé en 2013 une prime brute moyenne de 42 123 euros à onze de ses collaborateurs de cabinet (en plus du salaire). Selon notre propre observation, sur le document budgétaire (le «jaune»), les primes dites «*indemnités pour sujétions particulières*» destinées aux collaborateurs politiques de la ministre ont représenté 270 295 € entre le 1^{er} janvier et le 30 août 2013 répartis entre 11 personnes, (soit 24 600 en moyenne par personne). Sur la période du 1^{er} au 30 juin 2011 (ministère Frédéric Mitterrand) 12 collaborateurs se partageaient 195 500 €, soit 16 300 € chacun.

MUSIQUES ACTUELLES

Nouveaux maires : des projets sur la sellette

Certains nouveaux maires ont pris des décisions radicales concernant des lieux de musiques actuelles. À Vendôme (Loir-et-Cher), Pascal Brindeau (UDI) a demandé la suspension de la réhabilitation de l'ancien cinéma en future scène de musiques actuelles (SMAC). Il préfère restaurer le Palais des fêtes qui accueilleraient les thés dansants et les associations plutôt, selon ses termes, «*qu'un équipement privatif pour quelques-uns*». Près de 500 000 euros ont déjà été dépensés en études et les entreprises devront être indemnisées. À Carcassonne (Aude), Gérard Larrat (divers droite) souhaite remunicipaliser la salle du Chapeau rouge dont la gestion avait été confiée à l'association 11Bouge. La mise à disposition des locaux par la Ville

devrait être dénoncée, rendant caduque la convention d'objectifs qui courait jusqu'en 2016 et la labellisation SMAC qui était en cours, avec ses cofinancements. Philippe Berthelot, directeur de la Fédération des lieux de musiques actuelles (FédéliMa), analyse : «*Les nouvelles municipalités sont dans une volonté d'économies. C'est un thème important qui a été défendu pendant la campagne. Certains élus ont affiché une hostilité très forte contre un projet de l'équipe sortante. Entre 30 et 40% des lieux de musiques actuelles sont aujourd'hui dans l'expectative.*» Les changements de majorité au sein des communautés d'agglomération auront aussi des conséquences pour ces lieux de diffusion, de plus en plus financés à cet échelon. ■ NICOLAS DAMBRE

Évreux :
investissement critiqué

Guy Lefrand (UMP), élu à Évreux (27), s'est engagé «*à réaliser toutes les économies nécessaires pour ne pas augmenter les impôts*» et à «*abandonner le projet de la scène de musiques actuelles*» dont la construction en centre-ville est pourtant bien avancée. Il a d'abord proposé de réaffecter le bâtiment, puis de conserver sa vocation culturelle mais en réduisant les coûts. Cet investissement est financé par la Ville d'Évreux pour 3,2 millions d'euros sur 9 millions, le reste se partageant entre l'agglomération, le Département, la Région et l'État. Un changement de destination du lieu remettrait en cause leurs subventions. Le 10 avril, lors de la conférence de presse du festival le Rock dans tous ses états, Guy Lefrand a assuré qu'il n'interromprait pas la construction. L'association l'Abordage, qui organise le festival et gère une salle, est candidate à la délégation de service public de la future SMAC, processus qui suit son cours.

Joué-lès-Tours :
incertitudes pour
Le Temps Machine

La Scène de musiques actuelles Le Temps Machine (600 places) a été l'un des sujets de la campagne électorale, monté en épingle par un article de La Nouvelle République, sous le titre «*Le Temps Machine vaut-il vraiment "le coût"?*». Frédéric Augis (UMP) s'était demandé si ce lieu ouvert en 2011 attirait vraiment du monde et souhaitait que l'association Travaux Publics rende des comptes. Celle-ci a joué la transparence. Cette salle de la communauté d'agglomération Tour(s) Plus (400 000 euros de subvention) verra sa DSP renouvelée fin 2015, avec peut-être un cahier des charges modifié. Élu, Frédéric Augis a calmé le jeu en vantant sa programmation. Il souhaite développer les Années Joué, festival des arts de la rue, mais arrêter le festival Décibelles, lancé en 2012 par l'espace Malraux, qui aurait 100 000 euros de pertes.

Angers : abandon du pôle
Berges du Maine

Le Chabada était impliqué dans le projet du maire sortant, Frédéric Béatse (PS), d'un pôle musiques actuelles et économie créative sur les berges du Maine. Ce projet est abandonné par le nouvel élu, Christophe Béchu (UMP). La DSP du Chabada est en renouvellement. Les candidatures seront déposées avant fin mai, puis les projets début septembre. La ville d'Angers finance le lieu à hauteur de 700 000 euros. En revanche, l'idée d'un festival produit par Radical n'est pas abandonnée.

Anglet : changement
pour le Quintaou

Lors de son investiture, le maire, Claude Olive (UMP), a annoncé le lancement de la procédure de gestion de la salle de spectacle Quintaou – construite sous la mandature de son prédécesseur – par la Scène nationale Bayonne Sud-Aquitain. Le président de ce théâtre, Jean-Michel Barate, est le nouveau maire-adjoint à la culture. Jérôme Poties, directeur des affaires culturelles, n'assure donc plus la programmation de la salle Quintaou.

Aulnoye-Aymeries :
projet suspendu

Le projet de pôle régional des musiques actuelles d'Aulnoye-Aymeries est suspendu. Il sera revu à la baisse et revalidé par le conseil d'agglomération Maubeuge Val de Sambre, dont les membres devaient être élus jeudi 17 avril, avec un possible changement de majorité. Ce pôle, signé Rudy Ricciotti, était

défendu par le président de l'agglomération, Rémi Pavros, battu à Maubeuge. Pour 16 M€ – dont 7 de l'agglomération – cet équipement devait ouvrir l'an prochain dans une ancienne friche, avec une salle de 3 000 places, un club, une scène extérieure, des hébergements et des studios.

Lans-en-Vercors :
Hadra déménagera

Michaël Kraemer, nouveau maire de Lans-en-Vercors, 2 500 habitants, veut que le festival quitte la commune après sa prochaine édition, en 2014, car il «*ne correspond pas à l'image familiale de la station*». Avec 25 000 personnes sur quatre jours, le festival générerait près de 400 000 euros de retombées économiques locales dont de la taxe de séjour, réglée par la manifestation. Le nouveau maire rétorque que la manifestation doit encore de l'argent à la commune qui ne le subventionne pas. «*Notre déficit a été ramené de 150 000 à 70 000 euros, notamment grâce à la Région ou la Ville de Grenoble. La DRAC nous aide pour la première fois. Nous recherchons un nouveau site*», confie Benoît Allriol, directeur du festival.

Angoulême :
Cazenave fédère

Si certains nouveaux élus en France semblent déconnectés des musiques actuelles, à Angoulême, au contraire, plusieurs acteurs locaux des musiques actuelles s'étaient engagés aux côtés du candidat UDI Samuel Cazenave, lui-même fils du président du festival Musiques Métisses. David Pougnaud, président de l'association Dingo, qui gère la scène de musiques actuelles la Nef, Charlotte Donnadieu, ancienne directrice du lieu, ou encore Hélène Menanteau (ex-Musiques Métisses et Garden Nef Party) avaient rejoint Samuel Cazenave. Ce dernier, après un accord avec l'UMP Xavier Bonnefont (nouveau maire), est devenu son premier adjoint, chargé de la culture, du patrimoine, des industries de l'image, des festivals et du tourisme. ■

EUROPE

À Chaillot, un pas vers une Europe culturelle encore floue

Au forum de Chaillot, organisé par le ministère de la Culture le 4 avril, lors de la rencontre entre les vingt ministres de la culture européens, Aurélie Filippetti a plaidé pour que l'Union se forge une stratégie culturelle. «*La France a formulé une quinzaine de propositions*», répond la ministre. Une convergence se dégage sur une liste : créer un instrument européen de prêt à taux zéro pour le secteur culturel, un fonds de soutien à la production audiovisuelle, un programme d'encouragement à la mobilité, un office européen pour la diffusion artistique, un label européen des «villes culturelles», soutenir le droit d'auteur par un plan de lutte



La réunion des ministres de la culture

contre la «contrefaçon». «*Nous allons y travailler dans le but d'établir un livre blanc pour la prochaine Commission européenne*», a ajouté Aurélie Filippetti. Un de ses objectifs est que dans la future Commission, cet automne, le portefeuille de commissaire à la culture soit renforcé et associé à une vice-présidence. François Hollande est venu à Chaillot à l'improviste et a livré ses priorités : protection de l'exception culturelle dans les accords sur les échanges marchands avec les États-Unis, prise de conscience de la culture comme «*avantage comparatif*» européen, nécessité pour l'Europe d'avoir des «*champions du numérique*» qui fasse pièce aux Google et autres Facebook, défense du droit d'auteur, fiscalité homogène pour tous les produits culturels.

C'est une feuille de route minimale, mais l'écart entre ces propositions et la hauteur des ambitions affichées lors du colloque était frappant. Au fil des tables rondes, les prises de parole ont été fortes, comme celle du président du Parlement européen, Martin Schulz se souvenant de sa fierté quand, jeune homme, il avait ouvert sa librairie. Peter Brook, Macha Makeïeff, Michelangelo Pistoletto, ou encore Hortense Archambault, ont célébré la création et le partage artistique comme force d'union

contre le repli identitaire. Ils ont invoqué la diversité culturelle, la liberté d'expression et le droit aux controverses esthétiques. Autant d'appels, parfois vibrants comme celui du ministre ukrainien de la culture, qui résonnaient

à quelques semaines d'une élection européenne sur laquelle planent les idéologies nationalistes. Avec l'appui d'universitaires comme l'économiste Xavier Greffe (Sorbonne) ou la sociologue Saskia Sassen (Columbia), le forum de Chaillot a posé un enjeu de civilisation face aux préoccupations commerciales. C'est bien cette hauteur de vue politique qui justifiera une fiscalité européenne sur la diffusion des œuvres par Internet, pour financer la création et les droits culturels. Le metteur en scène Thomas Ostermeier avertissait : «*Si on laisse tomber la réglementation dans la culture, comme on l'a fait dans la finance, on aura une crise aussi grave. Les artistes ne sont pas juste là pour donner du sens à une Europe commerciale et capitaliste.*» **YVES PÉRENNOU**

L'APPEL DE CHAILLOT. Le cinéaste Costa-Gavras et une cinquantaine d'artistes et écrivains ont lancé un «appel de Chaillot» qui exhorte l'Union européenne à se donner une dimension culturelle : «*Le risque existe de voir cette diversité remise en cause par des politiques européennes toujours suspicieuses à l'égard des politiques culturelles et trop souvent complaisantes et passives à l'égard des multinationales de l'Internet. [...] Nous souhaitons que la politique européenne fasse de la conquête de nouveaux publics et de la démocratisation culturelle une priorité.*» A lire sur www.lapetition.be, titre : «A new deal for culture in Europe».

SOUTIEN DES COALITIONS POUR LA DIVERSITÉ. Les Coalitions européennes pour la diversité culturelle soutiennent l'appel en faveur d'une nouvelle Europe de la culture. Elle réclament en particulier la mise en œuvre d'une fiscalité et de politiques adaptées au numérique, la confirmation de l'exception accordée aux services audiovisuels dans les négociations commerciales entre l'Europe et les États-Unis, et l'adoption de politiques protégeant les droits d'auteur et novatrices.

CAMPAGNE DE CULTURE ACTION EUROPE. La plateforme Culture Action Europe qui réunit 115 fédérations interpelle les partis politiques et les candidats aux élections européennes. Elle insiste sur la nécessité d'aborder le rôle de la culture, de créer un intergroupe européen consacré à la culture, de promouvoir la mobilité artistique, d'adopter la réglementation nécessaire pour reconnaître les droits économiques des créateurs et des producteurs face à ceux des distributeurs et intermédiaires... www.cultureactioneurope.org

Le CESE appelle à repenser le financement de la culture

POLITIQUE CULTURELLE. Dans un avis de cent pages, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) brosse un tableau critique de la politique culturelle française. Le texte, dont le rapporteur est Claude Michel, secrétaire de la CGT-Spectacle, est en phase avec les positions du syndicat : contre l'affaiblissement du budget du ministère, pour le soutien à l'emploi permanent via – entre autres – des aides à l'emploi, pour un encadrement par la loi des contrats de cession, pour un renforcement du rôle des DRAC... Il appelle à réformer les systèmes de régulation, à trouver de nouveaux modes de financement, en particulier pour l'audiovisuel public, à «*associer fiscalement les géants du*

numérique (Google, Apple, Facebook, Amazon) au soutien de la création», à soutenir l'émergence de services culturels numériques indépendants... La régulation passe aussi, selon le CESE, par des dispositifs anti-concentration en matière de production et de diffusion. Ce «*renouveau*» invoqué doit servir à défendre les valeurs de démocratisation et de diversité culturelles que porte le modèle français fragilisé par la marchandisation et les mutations technologiques. L'étude fournit les clés d'une politique régulatrice. Mais la réflexion s'exerce dans un cadre national et les effets de la mondialisation sur les pratiques culturelles populaires y sont peu pris en compte. **Y. P.**

La lettre du spectacle

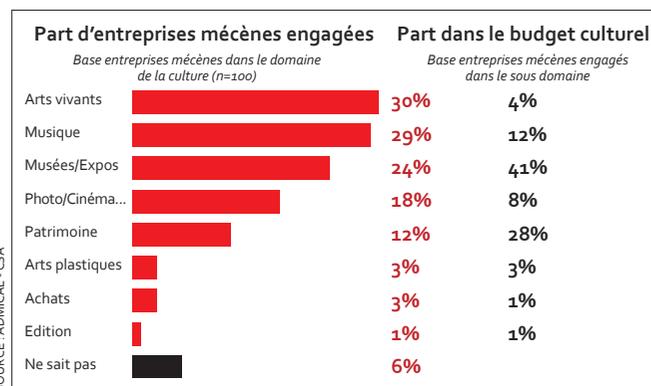
RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 43805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lallettrespectacle.com.
Directeur de la publication : Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Justine Gralpeois, Anais Héluin, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin.
Mise en page : Emilie Ripoch. **Publicité et marketing :** Fabiola George. **Comptabilité :** Nicole Bouyer.
Relations abonnés : Véronique Chema et Salomé Tharreau.
Abonnement : France, 1 an, 22 n°s : 276 euros TTC.
 Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC
 (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).
 Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.
 Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
 SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.
 Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.
 CPPAP : 0415T78729. ISSN : 1294-2499.
 Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales
 IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite. Millénaire Presse
 Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro IMPRIM'VERT

FINANCEMENTS

Le nombre d'entreprises mécènes se réduit

Le mécénat d'entreprise accuse une baisse inquiétante, annonce l'Admical, association de promotion du mécénat qui mesure tous les deux ans la température du secteur, avec l'institut CSA. Après une réduction des budgets, ces dernières années, c'est maintenant le nombre d'entreprises mécènes qui baisse, en particulier chez les PME. Le taux de mécénat dans les entreprises de plus de 20 salariés passe de 31% à 21% en deux ans et le budget descend de 1,9 à 1,8 milliard d'euros. La culture arrive en quatrième place des domaines d'activités choisis par les mécènes (23%) après le sport (56%), le social et la santé. Elle est plus choisie par les grandes entreprises (58%) que par celles de moins de 250 salariés.

En termes de budget, 13% des valeurs allouées au mécénat sont dirigées vers la culture ; ce qui place le secteur culture-patrimoine dans le trio de tête avec le social et la santé. En collaboration avec la mission mécénat du ministère de la Culture et de la Communication, l'enquête donne quelques précisions



concernant la culture. Parmi les différents modes d'action culturelle, la transmission apparaît comme une des plus choisies par les entreprises (47%), suivie par la diffusion (37%) et la démocratisation de l'accès (29%). La création arrive en fin de classement (18%). L'enquête l'explique par le fait que les très petites entreprises lient la notion de transmission à des enjeux territoriaux. En termes de discipline, les arts vivants (29%) et la musique (30%) sont les premiers choisis,

suivis par les musées-expositions, la photographie, le patrimoine bâti et les arts plastiques. Mais le plus gros des budgets va au patrimoine bâti et aux musées. La musique arrive en troisième position avec 12% des budgets (43,7 M€) et les arts vivants loin derrière avec 4% des budgets (14,6 M€). Selon cette enquête, le

mécénat en faveur du spectacle (musique et arts vivants) représenterait donc 58 M€ par an. Philippe Fanjas, délégué général de l'Association française des orchestres (AFO) confirme la tendance analysée par l'Admical : «La raréfaction du mécénat se confirme pour les orchestres. De plus, les entreprises vont spontanément soit vers de grandes institutions prestigieuses, soit vers des petits projets à faible coût. Mais les institutions intermédiaires ont plus de mal à convaincre.»

«Des perspectives pour les arts de la rue, dans toutes les disciplines»

Jean Blaise, directeur du Voyage à Nantes, est chargé par la ministre de la Culture de piloter la nouvelle Mission nationale d'art et de culture dans l'espace public (MNACEP)

En quoi consistera votre travail sur les arts de la rue ?

Auréli Filippetti m'a demandé de conduire la Mnacep. Le but est d'étudier de nouvelles perspectives pour les arts de la rue, en prenant en compte toutes les disciplines artistiques, dans une optique de démocratisation culturelle. Un comité de pilotage sera constitué avec des personnalités qui travaillent aujourd'hui en lien avec l'art dans l'espace public. Nous tiendrons des ateliers décentralisés en France, à la rencontre des artistes et des personnes concernées. J'espère que, d'ici un an, nous pourrions faire des propositions de développement pour le secteur.



Jean Blaise

GAUTIER PALLANCHER

célébrer les 500 ans de la ville, en 2017. Nous avons mené une étude de faisabilité. La Ville devrait maintenant préparer un appel d'offres qui sera publié dans les prochains mois. Si Artevia décide de présenter sa candidature à cet appel, j'y participerai volontiers.

Vous conservez vos fonctions au Voyage à Nantes ?

Ah oui, c'est tellement intéressant ! Nous préparons l'événement de l'été prochain qui se présentera sur le même concept que les précédents, avec une quinzaine de kilomètres de parcours artistique dans toute la ville.

Pendant la campagne électorale, le budget du Voyage à Nantes a été discuté. Il est maintenant consolidé ?

Il a toujours été consolidé. L'opposition mélangait tout, le budget de la société publique locale [26,2 M€, NDLR] qui chapeaute des sites comme le Château des ducs ou les Machines de l'île et l'événement estival qui a un budget de 2,8 millions. Ce qui n'est pas beaucoup car il fait progresser le tourisme. Sur trois ans, les nuités hôtelières, à Nantes, ont augmenté de 30%. ■

PROPOS RECUEILLIS PARYVES PÉRENNOU

NOUVEAU FESTIVAL À LA VILLETTE.

L'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette organisera la première édition de Villette Street Festival, du 30 mai au 1^{er} juin. Avec un budget de 300 000 euros, cette manifestation se consacre à la *street culture* et attend 15 000 spectateurs. Sont programmés des concerts de Pusha T, Public Enemy ou KRS-One, une battle de danse hip-hop, du basket 3x3, des ateliers de *beatbox*, *double dutch* ou *footfreestyle*.

PASSAGE DE TÉMOIN AU CADO D'ORLÉANS.

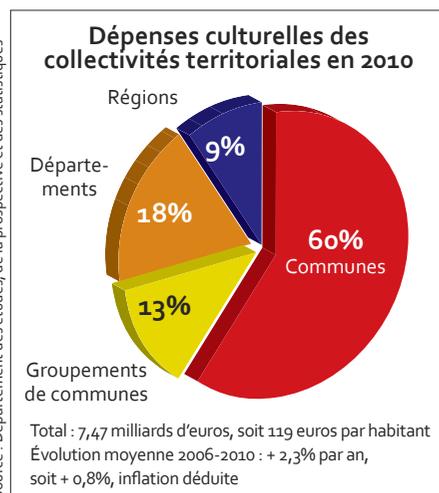
Jean-Claude Houdinière et Loïc Volard, codirecteurs du CADO à Orléans, passeront la main à Christophe Lidon fin 2014. Cette transmission avait été anticipée par les deux dirigeants âgés de 76 ans. Christophe Lidon est déjà associé à la direction artistique. Le CADO sera peut-être amené à travailler davantage avec la Ville d'Angers dont le nouveau maire, Christophe Béchu (UMP) avait souhaité que le théâtre municipal se rapproche du CADO. «Il y a des possibilités de programmer certaines choses ensemble, reconnaît Jean-Claude Houdinière. Je suis toujours favorable aux mutualisations, dans un esprit d'économies d'échelle et sans doctrine.» Le CADO fonctionne avec 1 million d'euros de subventions de la Ville et du Département et dégage autant en recettes de billetterie, selon son directeur, avec quelque 13 000 abonnés.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Une grande disparité de l'effort culturel des intercommunalités

A lors que le nouveau Premier ministre veut fusionner des régions, supprimer la compétence générale et effacer les assemblées départementales, l'étude 2014 sur le financement local de la culture vient rappeler la variété des sources de financement des opérateurs culturels. Les dépenses culturelles des communes, ajoutées à celles des intercommunalités, ont progressé à une moyenne de +2,2% par an entre 2006 et 2010. L'étude du Département des études et statistiques (ministère de la Culture) montre que les dépenses des communautés continuent à augmenter plus vite que celles des communes. Pourtant cette hausse se tasse et de grandes disparités entre intercommunalités se font jour. Les villes représentent encore 60% des dépenses culturelles des collectivités. Chez les villes seules, la hausse a été portée par les subventions (+5% par an) contre seulement 0,6% par an pour les charges de personnel, et une baisse des investissements. Les hausses ont profité aux actions d'expression artistique et aux activités culturelles (+ 4,9%) et moins au patrimoine (+ 1,3%). Les cinémas et autres salles de spectacle ont vu fondre leurs subventions communales. On peut penser que cela est lié à un transfert vers les intercommunalités car celles-ci consacrent le gros de leurs dépenses aux charges de personnels et à l'expression

musicale, lyrique et chorégraphique. Mais l'étude met en garde contre une interprétation hâtive. La disparité entre groupements de communes est telle, écrit-elle, qu'il ne faut pas «conclure à certaines spécialisations par secteur des différents types de groupements». Les dépenses des départements ont progressé de 1,6% par an ce qui marque un ralentissement. Quant aux Régions, leurs dépenses ont augmenté de 4,5% par an en moyenne en métropole entre 2006 et 2010. Ce chiffre traduit une décélération nette par rapport à la période précédente. La culture représente 2,6% du budget des Régions en 2010, contre 2,8% en 2006. **I. Y. P.**



Source : Département des études, de la prospective et des statistiques

ARCADI : NOUVELLES ORIENTATIONS.

Arcadi, agence francilienne pour le spectacle vivant, fait évoluer ses dispositifs d'intervention pour la période 2014-2017. S'appuyant sur deux évaluations, le directeur Frédéric Hocquard dont le mandat a été renouvelé en février, annonce : «L'Île-de-France présente la plus grande concentration d'équipes artistiques et de lieux de diffusion du territoire national. C'est pour quoi, afin d'aider à faire émerger les nouveaux talents et à consolider les créations des nombreuses équipes locales, Arcadi consacrera ses crédits en production aux équipes exclusivement franciliennes. Pour assurer la diversité des propositions artistiques dans les programmations des lieux franciliens, les crédits seront également ouverts aux compagnies non franciliennes pour des aides à la diffusion.» Une part plus importante du budget d'intervention sera dirigée vers la diffusion, «dans l'objectif de prolonger la longévité de chaque projet». Le Fonds de soutien à l'initiative et à la recherche aidera des projets «qui participent au renouvellement des formes et des esthétiques, en favorisant les projets menés en coopération». Ces nouveautés sont orientées vers les compagnies. En regard, «les aides financières qui étaient versées directement aux lieux dans le cadre d'un soutien à la diffusion n'existeront plus sous cette forme», ajoute Frédéric Hocquard. Mais Arcadi veut impliquer des représentants des lieux dans ses dispositifs. L'agence continuera à organiser des rencontres professionnelles et l'observation culturelle «reste une priorité».

Antibes : Anthéa a pris sa place dans le paysage azuréen

ÉQUIPEMENT. Un an après son ouverture, en avril 2013, Anthéa, théâtre communautaire d'Antibes (06), a accueilli 65 000 spectateurs, avec 148 levers de rideau. De quoi satisfaire Daniel Benoin, mandaté par la société publique locale (SPL) gérant l'établissement, comme conseiller artistique : «Je pensais atteindre 40 000 spectateurs deux ans après l'ouverture», considère-t-il. L'établissement compte deux salles (1 200 et 200 places), alors que la deuxième ville des Alpes-Maritimes (75 000 habitants) ne possédait pas de théâtre municipal jusque-là. Daniel Benoin allie opéra, théâtre, danse, humour et cirque contemporain. Il assume une saison 2013-2014 mêlant têtes d'affiches du théâtre privé et du cinéma comme Pierre Arditi, Francis Huster ou Yvan Attal, humoristes (Gad Elmaleh, Gaspar Proust...), et des artistes ancrés dans le réseau des scènes publiques tels que David Bobee, Stéphane Ricordel ou Philippe Genty. «20 à 30% des spectacles proposés sont très grand public. Ça ne m'a jamais

gêné, même au Théâtre national de Nice [centre dramatique national qu'il dirigeait jusqu'à la fin 2013, NDLR], de faire appel à des spectacles du théâtre privé», indique Daniel Benoin. Il espère voir les abonnements passer à 8 000 la saison prochaine contre 5 300 aujourd'hui. Toutefois, Anthéa n'aura plus son partenariat avec le TNN. Les spectacles de cette saison avaient été annoncés sur la plaquette du CDN niçois. Avec des pleins tarifs de 35 € à l'orchestre, Anthéa peut s'appuyer sur un public favorisé dans une agglomération hébergeant le technopole Sophia Antipolis. L'établissement dispose d'un budget de près de 4 millions d'euros. La Ville et la communauté d'agglomération, principaux actionnaires de la SPL, apportent 1 250 000 € chacune. Pour les saisons à venir, Daniel Benoin affirme vouloir amener le public vers une programmation plus exigeante grâce aux



abonnements «semi-directifs» mis en place dès l'ouverture. L'autre objectif est d'augmenter la marge artistique du théâtre, actuellement à 800 000 €, via des financements publics ou privés, afin de dégager des moyens pour la production, axe encore peu développé. Il souhaite voir Anthéa obtenir le label scène nationale, «mais pas avant deux à trois ans». Fier de ces premiers résultats, le directeur artistique a moins de regrets aujourd'hui d'avoir dû quitter la direction du CDN. «J'ai toujours travaillé avec la tutelle de l'État. Aujourd'hui, je ne l'ai plus, mais je pense ne pas être le seul à estimer que travailler avec un homme politique qui a un intérêt pour la culture permet de développer de nouveaux projets alors que l'État n'a plus les moyens que de soutenir l'existant», assure-t-il faisant référence au maire d'Antibes, Jean Léonetti (UMP). **I. TIPHAINE LE ROY**

THÉÂTRE

ITI : quelles actions derrière les journées mondiales ?

Le 29 avril à l'Unesco sera célébrée la journée mondiale de la danse organisée par l'International Theatre Institute (ITI) avec, comme invité d'honneur, le chorégraphe et danseur français Mourad Merzouki. Cet événement, comme la journée mondiale du théâtre du 27 mars, trouve peu d'écho en France qui est pourtant le pays d'accueil de l'ITI. Depuis 2011, il n'y a d'ailleurs plus d'institution officielle française membre de l'ITI, par manque de motivation politique au ministère de la Culture, le Centre national de théâtre n'ayant pas renouvelé son adhésion. Au-delà du caractère « vitrine » des journées mondiales, l'ITI se veut un réseau d'échange entre professionnels. Deux axes d'actions ressortent, sous la direction de Tobias Biancone depuis six ans, d'une part la coopération Nord-Sud, d'autre part la transmission. L'aide au développement des arts du spectacle dans les pays pauvres prend diverses formes : participation au Marché des arts et du spectacle africain à Abidjan (Côte d'Ivoire), soutien (via ITI Allemagne) au projet soudanais « théâtre en zones de conflit », accompagne-

ment d'une tournée de sensibilisation aux mutilations sexuelles au Burkina-Faso, établissement d'un conseil de l'ITI en Afrique sur les politiques culturelles, présidé par Ambroise MBIA (Cameroun)... Concernant le volet de la transmission, du 25 au 30 mars, se déroulait à la Cartoucherie de Vincennes une semaine « Vers un nouveau visage du pédagogue de théâtre », organisé par l'Association de recherche des traditions de l'acteur (ARTA) sous l'égide de l'ITI. À cette occasion, le professeur Jurij Alschitz a tiré le bilan d'un programme expérimental international de formation des professeurs de théâtre. Toujours hébergé par l'Unesco à Paris, l'ITI n'est plus financé par cette organisation et compte sur les adhésions de ses membres (une centaine de fédérations nationales) et des soutiens ponctuels aux projets par divers fonds. L'un des défis de l'ITI est ainsi de trouver un pays d'accueil pour son congrès. Un autre est de relancer le Théâtre des nations, label qui fut détenu jusqu'en 1972 par l'Odéon, à Paris. Devenu un label saisonnier, sa dernière édition s'est tenue en 2008. ■

Projets d'équipements à Londres

ROYAUME-UNI. Un rapport remis au maire de Londres, Boris Johnson, remet à jour la stratégie culturelle de la capitale britannique. L'objectif est de pérenniser les acquis des olympiades culturelles de 2012 qui ont revitalisé certains quartiers. Le site du Queen Elizabeth Olympic Park va devenir un pôle culturel majeur où se dérouleront de façon récurrente des concerts et des festivals, à l'image du Open East Festival qui s'est tenu à l'été 2013. C'est aussi là que seront installés les studios permanents de la compagnie Random Dance de Wayne McGregor. Par ailleurs, la direction de l'Alexandra Palace, au nord de Londres, veut

réhabiliter son ancien grand théâtre victorien, l'un des bâtiments vétustes sur ce vaste site de loisirs. Inutilisé depuis 80 ans, sa rénovation est estimée à 15 millions de livres sur un programme global d'investissement de 23 millions (27,8 M€). Sa jauge, de 2 300 places à l'origine, sera ramenée à 1 000 places et la salle accueillera une variété de spectacles de théâtre, opéra, danse et concerts. Le lieu pourrait aussi héberger des équipes en création. Le journal professionnel *The Stage* mentionne la compagnie *Complicite* (Simon Mc Burney). Si l'Alexandra Palace boucle son financement, les travaux commenceront en 2015 pour s'achever en 2017. ■

Visa européen : prolongation ?

EUROPE. Les commissaires européens Anna Cecilia Malmström et Antonio Tajani proposent d'assouplir le système de visa de trois mois en vigueur dans l'espace Schengen. Ils estiment que des artistes en tournée, venant de pays tiers doivent pouvoir prolonger leur séjour (à six mois par période de douze mois), sans pour autant avoir à passer par les procédures de chaque pays. Cette proposition sera présentée au Conseil de l'UE et au Parlement européen. Pearle, fédération des employeurs européens du spectacle vivant, a salué cette initiative.

L'Île-de-France en Afrique

COOPÉRATION. La Région Île-de-France attribue des subventions de 35 000 € au conseil régional de Kayes (Mali) et 15 000 € à l'association francilienne Africolor pour soutenir un projet de résidences d'artistes et l'organisation d'un événement musical de trois jours. L'Île-de-France accordera aussi une aide de 30 000 € à la Communauté urbaine de Nouakchott (Mauritanie) pour le festival Assalamalekoum.

Alexandra Damiani au Cedar Lake

NEW-YORK. Cedar Lake Ballet a choisi la Française Alexandra Damiani comme directrice artistique en remplacement de Benoit-Swan Pouffer, Français également. Elle dirigeait le ballet de la compagnie depuis 2005 après avoir fait carrière au sein des Ballets Jazz de Montréal. La chorégraphe Crystal Pite, ancienne de chez Forsythe, est nommée chorégraphe associée et montera au moins deux pièces avec la compagnie dans les trois ans. Le Cedar Lake Ballet, fondé et dirigé par Nancy Laurie, l'héritière de la chaîne de distribution Wal-Mart, est une compagnie de 16 danseurs internationaux.

VITE DIT

* Suisse : le festival de jazz de Cully (du 4 au 12 avril) a battu ses records avec 65 000 festivaliers et 13 200 billets vendus. * Autriche : Jörg Weinöhl remplacera Darrel Toulon à la direction du ballet de l'Opéra de Graz, seconde compagnie du pays avec vingt danseurs. * Stephanie Steinberg succède à Udo Balzer-Reher comme directrice des journées théâtrales de Mülheim. * Le mandat de Reid Anderson, qui dirige le ballet de Stuttgart (65 danseurs), est prolongé jusqu'en 2018.

Prestigieux comédiens à Montpellier.

Le Printemps des comédiens de Montpellier avec son nouveau théâtre, au Domaine d'O, adresse un salut d'accueil au nouveau directeur du Théâtre des Treize-Vents, Rodrigo Garcia, en programmant *Golgota Picnic* lors du prochain festival (du 3 au 29 juin). Le Printemps des comédiens affiche à nouveau une programmation de première catégorie, avec Peeping Tom, Brett Bailey, Jean-François Sivadier, Sylvain Creuzevault, Serge Valetti, Nicolas Bouchaud, Rasposo, le Cirque Plume...



M. VANZIL

SRF et non SFR. Cyril Seasseau, nouveau directeur du Syndeac, était délégué de la Société des réalisateurs de films (SRF), association de cinéastes à ne pas confondre avec le Syndicat français des réalisateurs (SFR). C'est ce dernier qui est un syndicat CGT, contrairement à ce qui figurait dans la page «Mouvements» de notre dernier numéro.

CARNET

Charles Mourier. Décédé le 18 mars à 72 ans, Charles Mourier avait commencé sa carrière de technicien de spectacle au Théâtre de la Commune à Aubervilliers auprès de Gabriel Garran. En 1968, il était régisseur au Théâtre de la Ville de Paris avec Jean Mercure. En 1973, il a rejoint Roger Planchon et Patrice Chéreau au TNP de Villeurbanne. Il a été ensuite directeur technique de la Maison de la culture du Havre avec Georges Rosevègue et conseiller technique pour la construction du Volcan par Oscar Niemeyer. En 1985, il était directeur adjoint de la Maison de la culture de Grenoble auprès de Jean-Claude Galotta et Georges Lavaudant.

Ouverture de Planet Opera.

La société IT4Culture lance le site Internet Planet Opera qui agrège les informations sur la programmation des opéras, avec leurs artistes, les lieux... IT4Culture le présente comme une base de données collaborative où les professionnels ouvrent un compte pour y ajouter leurs informations. Le graphisme est sobre et privilégie la simplicité d'accès à l'information. IT4Culture fournit des solutions informatisées au secteur culturel, et cite comme clients les opéras de Lyon Lille, Bruxelles, Amsterdam et le Festival d'Aix-en-Provence.

Passe-portes à l'île Maurice.

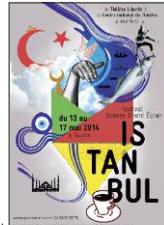
Créé en 2009 à l'Île de Ré, le festival de théâtre Passe-portes s'installe à l'île Maurice, du 27 mai au 1^{er} juin. L'événement dirigé par Catherine Swagemakers et François Moravic propose à des compagnies émergentes de présenter des maquettes de 45 minutes. Les soirées sont complétées par des spectacles. Le jury est composé de Claude Brasseur, Yusuf Kadel, Serge Rangoni, Sara Giraudeau, Patrick Chesnais, Bertrand d'Unienville, Bernard Faivre d'Arcier, Christelle Michelet, Bruno Solo, Colette Nucci et la comédienne Armelle.

Lauréat «Musiques de scène» SACD.

Le fonds SACD Musiques de scènes a sélectionné 11 projets sur 54 dossiers. Les lauréats sont Jérôme Colloud (*Looking for Paradise*), Christophe Ruetsch (*La Tête des porcs contre l'enclos*), Fabrice Cattalano (*Shake it out*), Alain Mahé et Dorotheé Munyaneza (*Samedi Détente*), Jean-Baptiste Sabiani (*La Légèreté des tempêtes*), Camel Zekri (*La Hogra*), Charles-Antoine et Guillaume Bosson, Léonard et Benjamin Garnier, Alexandre Le Hong (*Little Joe, Hollywood 72*), Philippe Giordani (*Hors-Jeu*), Romain Kronenberg (*Médée, Poème enragé*), Cédric le Guillerm (*Le Prochain Train*), Catherine Pavet (*J'oublie tout*).

Istanbul dans le Var.

Le Centre national du théâtre et le Théâtre Liberté à Toulon associent neuf partenaires du Var à la prochaine édition du festival Scènes Grand Écran (du 13 au 17 mai) qui sera consacrée à Istanbul. Au programme, des artistes turcs comme Sedef Ecer, Genco Erkal, le montreur d'ombres Ruşen Yıldız, les cinéastes Nuri Bilge Ceylan, Fatih Akin, le groupe Baba Zula, la chanteuse Gülay Hacer Toruk...



D.R.

Défilé de l'Atelier du Griffon en live.

Pour la première fois, le défilé des maquilleurs-perruquiers-plasticiens de l'Atelier du Griffon aura lieu en public le 13 mai, au musée Gallo-Romain de Lyon, devant un jury de professionnels du spectacle.

Orléans : Performances en croissance.

Les Soirées Performances organisées par la scène nationale d'Orléans ont atteint leur quatrième édition, du 2 au 11 avril en toute discrétion et vont prendre de l'ampleur. Dès son arrivée pour la saison 2008/2009, Bruno Lobé, directeur adjoint, a proposé une soirée de formes hybrides avec Steven Cohen et Angela Laurier. Il a renforcé le projet chaque année sans afficher d'identité de festival ni de ligne esthétique précise. L'année prochaine, les Soirées Performances compteront trois représentations par jour sur 15 jours et inviteront 9 spectacles contre 6 cette année. Soit un véritable festival dont le coût est évalué à 50 000 euros. La scène nationale ne programme pas le théâtre, mais développe un projet musique et danse, en tenant compte de la présence d'un centre chorégraphique national sur le territoire.

INITIATIVE

À Clamart, la parole des soldats blessés

Françoise du Chaxel a écrit une pièce à partir de témoignages de soldats gravement blessés, en soin à l'Hôpital d'instruction des Armées Percy de Clamart (92), sur une commande du Théâtre Jean Arp, scène conventionnée de la ville. Pendant plusieurs mois, elle a rencontré une dizaine de soldats, leurs familles et des personnels soignants. Elle a imaginé plusieurs courts récits, privilégiant une approche poétique à un théâtre documentaire. Ces textes évoquent l'engagement, ce que ces soldats ont vécu sur place et l'après : la blessure physique et psychologique, pour les soldats et leur entourage. Cette réflexion sur la relation à un corps vécu comme un outil de travail et blessé se poursuit dans la mise en scène de Laurent Brethome (compagnie Le menteur volontaire), construite avec le chorégraphe Mickaël Le Mer (compagnie S'poart). Artiste associé au Théâtre Jean Arp, Laurent Brethome dirige depuis janvier des ateliers avec un groupe de plus de 70 amateurs. Ce travail avec des habitants de Clamart est encadré avec le chorégraphe et trois comédiens. Les amateurs ont été sollicités par le théâtre Jean Arp via les médias locaux, réseaux culturel et socioculturel, associations d'insertion... Le spectacle sera joué par les amateurs le 18 et 19 mai, prenant un terrain vague pour décor. **I T. L. R.**



Plus forte la vie

D.R.

Le retour des Molières.

Jean-Marc Dumontet, directeur du Théâtre Antoine, de Bobino, du Grand Point-Virgule et du Point Virgule, à Paris, relance les Molières. Président de l'association, il a réussi à réconcilier les théâtres parisiens en vue d'organiser à nouveau une cérémonie, le 2 juin aux Folies Bergère, diffusée en direct sur France Télévisions. Les théâtres qui avaient fait scission avec les Molières, au sein de l'association Dithea, n'organiseront plus leur propre palmarès concurrent.

Mouvement : dernier sursis.

La revue *Mouvement* a obtenu une dernière prolongation de sa période d'observation jusqu'au 10 juin, anniversaire de sa cessation de paiement. «*Nous montrons qu'on peut inverser la tendance déficitaire dans des conditions difficiles*, déclare Jean-Marc Adolphe, le directeur de publication. *Mais le plan de redressement est fragile.*» *Mouvement* doit convaincre de sa capacité à rembourser 150 000 euros sur dix ans (dettes Urssaf et sociales). Jean-Marc Adolphe espère l'arrivée d'un investisseur minoritaire. Le Troisième pôle s'est engagé à céder ses parts dans le cadre d'un redressement. Comme d'autres, cette revue souffre des coûts de distribution en kiosque et des efforts consentis sur l'Internet, sans retour sur investissement.

Faits d'hiver : records.

Le festival Faits d'hiver, à Paris, a enregistré une fréquentation record pour son édition 2014. La manifestation avait risqué une itinérance de la programmation. Dix théâtres (au lieu de six à sept) accueilleraient les neuf spectacles. Avec 3 320 spectateurs contre 3 316 en 2013 et 3 394 en 2012, la manifestation a conservé son public. Mais surtout, avec 85,47% de fréquentation, Faits d'hiver a prouvé que l'on pouvait s'appuyer sur les petits lieux parisiens. Plus de 300 d'entre eux étaient présents.

Musiques en scènes : bilan.

La biennale Musiques en scène, organisée par Gramme, centre national de création musicale basé à Lyon, du 5 au 29 mars, a accueilli plus de 31 000 spectateurs. Pour la deuxième fois, sous la direction artistique de Damien Pousset, la biennale proposait 35 créations dans les arts numériques, l'opéra, le concert symphonique et multimédia, les installations visuelles et sonores, la danse et le spectacles pour enfants. Les nouveautés participatives ont reçu un très bon accueil, selon les organisateurs, comme les concerts de smartphones et la «Station des rêves», le campus



PASCAL CHANTIER

étudiant et le Prix des enfants. Des échanges se sont tissés entre la biennale et le festival Archipel de Genève, les Détours de Babel de Grenoble et le

SITE À LA LOUPE

L'Opéra Garnier par Google

L'Institut culturel Google propose une exposition en ligne des photographies des étoiles du Ballet de l'Opéra, une visite virtuelle du Palais Garnier grâce à la technologie *Street View* et une photographie en ultra-haute résolution du plafond peint par Marc Chagall. Les images d'une précision stupéfiante permettent d'observer les moindres détails de cette œuvre, ce qui est impossible pour un spectateur à l'œil nu. www.google.com/culturalinstitute



D. R.

Printemps des Arts de Monaco, ainsi qu'avec des théâtres de la région, ce qui a favorisé les tournées. Heiner Goebbels [NOTRE PHOTO] était l'artiste à l'honneur de cette édition.

La Criée : hors les murs programmé. La découverte très récente d'amiante dans la cage de scène du Grand Théâtre de la Criée, à Marseille, a conduit à déplacer des spectacles à la Friche et au parc Chanot plus tôt que prévu. Pour *Le Misanthrope*, par Jean-François Sivadier, une représentation sur trois a dû

être annulée. Si ces nouvelles traces d'amiante sont une surprise, les travaux d'embellissement, de mai à décembre, étaient prévus de longue date. Ils doivent transformer le hall en «troisième lieu» artistique pour des expositions et performances. La programmation en tenait compte. Ainsi, en mai, *Le Vortex Temporum* de Anne Teresa de Keersmaecker sera joué au Silo, *Le Capital, Karl Marx*, de Sylvain Creuzevault à la Friche Belle de mai... Et Macha Makeieff promet «un automne forain et surprenant».

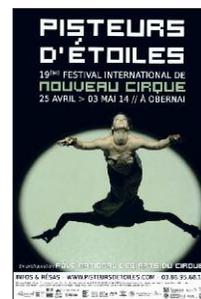
ALSACE

Les Migrateurs et l'Espace Athic associés pour un pôle cirque

Le festival Pisteurs d'étoiles, du 25 avril au 3 mai à Obernai (67), est pour la première fois organisée dans le cadre du pôle national des arts du cirque en préfiguration. Ce label associera l'Espace Athic d'Obernai, dirigé par Adan Sandoval, et les Migrateurs, à Strasbourg, dirigé par Jean-Charles Herrmann. La convention a été signée en décembre entre l'État, les collectivités et les deux structures qui resteront des entités autonomes. L'Espace Athic est un des dix relais culturels du Bas-Rhin, avec une programmation généraliste. «*Le pôle cirque est une addition de compétences et de savoir-faire*, résume Adan Sandoval. *Nous avons déjà travaillé avec les Migrateurs, mais c'est maintenant cadré. Nous aurons des coproductions et des ac-*

compagnements d'artistes et nous pouvons nous projeter jusqu'en 2016.» Le label s'accompagnera d'une hausse de la subvention DRAC de 100 000 à 150 000 euros pour l'activité de cirque. Le label facilitera aussi les partenariats à l'étranger et avec d'autres scènes ou collectivités de la région, en vue d'accueillir des artistes en résidence. À Strasbourg, les Migrateurs sont pour leur part entièrement dédiés au cirque et, avec Obernai, formeront un pôle national cirque d'un budget global de 1 million d'euros. Pour les Migrateurs, la convention conforte aussi la présence au Théâtre de HautePierre. Le lieu est toujours en régie municipale,

«*mais les choses vont évoluer*, indique Jean-Charles Herrmann. *Il y a un gros coup d'accélérateur à donner pour travailler plus en lien avec ce quartier en pleine rénovation urbaine.*» L'association va renforcer ses activités et ses effectifs (3 permanents). L'ensemble des Percussions de Strasbourg y conserve une salle de répétition et des bureaux à HautePierre et d'autres structures strasbourgeoises continueront à y programmer, mais le lieu sera reconfiguré car la médiathèque s'installera dans de nouveaux locaux. Les Migrateurs, très impliqués dans le programme européen Circus Next, organisent leur festival Melting Pot, du 1^{er} au 14 juin. ■



α

FESTIVALS

Fortunes diverses dans le Gers

Country Music de Mirande a déposé le bilan après avoir annulé la 22^e édition de son festival (*La Lettre du Spectacle* du 7 février). Son vice-président, Alain Ribaut, déplore : «*Depuis trois ans, nous demandons en vain une subvention à l'investissement aux collectivités locales. Jazz in Marciac reçoit 400 000 euros de subventions, contre 48 000 pour notre manifestation, autofinancée à 96%. Il faut un peu d'équité !*» L'association avait investi dans un lieu en plein air et dans des panneaux photovoltaïques. La Région Midi-Pyrénées fait savoir qu'elle ne retient pas les investissements dans les dépenses éligibles. Elle a pourtant investi 2 millions pour l'Astrada à Marciac et 2,25 millions d'euros pour Circa, à Auch. Elle apporte 163 000 euros en fonctionnement à Jazz in Marciac et 22 000 euros au festival Country Music. Inéquité ? Jean-Louis Guilhaumon, président de Jazz in Marciac, vice-président de la communauté de communes, maire de Marciac et vice-président du conseil régional, s'insurge : «*Les choses n'ont pas lieu d'être comparées. L'investissement privé d'un projet déjà construit d'un côté, un projet public vieux de dix ans de l'autre, dans un pôle d'excellence rurale. Je regrette leur choix, ce festival avait sa place, avec un public distinct.*» Éric Duffau, président du festival Tempo Latino, à Vic-Fezensac, tempère : «*La subvention à Jazz in Marciac est à rapporter à son budget*» [14% en 2013, NDLR]. C'est sur la fréquentation qu'il pointe un risque de concurrence : «*Jazz in Marciac démarrait en même temps que le nôtre. Ce ne sera heureusement plus le cas cette année. Mais, au-delà du département, il y a d'autres festivals aux tarifs peu élevés, comme Rio Loco, à Toulouse.*» Florian Calvez, du festival Welcome in Tziganie, à Auch, prend de la distance : «*Plus inquiétant est le désengagement du Conseil général de la culture.*» ■ N. D.

DANSE

Jacobsson s'affirme au Ballet de Lorraine

Dans un même programme, le Ballet de Lorraine a réuni une création du jeune chorégraphe Noé Soulier, *Sounddance* de Cunningham et la recréation de l'une des pièces phare de la danse du vingtième siècle, *Relâche*, conçue par Picabia, Erik Satie et Jean Börlin. Cette performance marque la maturité du projet de Petter Jacobsson, nommé à la tête de la compagnie fin 2011. Ses débuts avaient été discrets, d'autant qu'une salve de lettres anonymes l'avait incité à la prudence. Le calme est revenu, la plainte est restée

sans suite et Petter Jacobsson s'exprime plus sereinement. Son projet s'appuie sur ses 24 danseurs permanents de formation classique. L'effectif est trop faible pour monter des pièces importantes, mais tout le monde doit travailler de façon permanente et diversifiée. «*Reprendre une pièce historique comme Relâche fait sens*», souligne

Petter Jacobsson. La pièce de 1924 anticipe l'esprit happening et nombre de procédés devenus courants comme les danseurs arrivant par la salle. Cette orientation renforce le Ballet de Lorraine dans son rôle de témoin de l'histoire de la danse. Après *La Création du Monde*, (1923-2012) recréé par Faustin Linyekula, *Relâche* est la seconde incursion dans ce domaine. L'arrivée comme secrétaire général de Laurent Vinauger vise à apporter un souffle nouveau nécessaire à la communication d'une compagnie apaisée en interne. ■ P. V.



D.P. Relâche

ANGERS
NANTES
OPÉRA
www.angers-nantes-opera.com

AUDITION
Lundi 02 juin 2014
à 12h00

ANGERS NANTES OPERA
recrute pour son chœur permanent (h/f)
(Direction : Xavier Ribes)

**UNE SOPRANO 1, UNE SOPRANO 2
UNE ALTO 2, UNE BASSE 2**

(Postes à pourvoir au 1^{er} septembre 2014)

UNE BASSE 1

(Poste à pourvoir au 1^{er} octobre 2014)

UN TÉNOR 1, UNE BASSE 1

(Postes à pourvoir au 12 novembre 2014)

UN TÉNOR 2

(Poste à pourvoir au 1^{er} février 2015)

Renseignements et inscriptions à : ANGERS NANTES OPERA
Service Artistique - 1, rue Molière - BP 10929 - 44009 Nantes
Cedex 1 - Tél : 02.40.89.84.03 Fax : 02.40.89.84.22
legoff@smano.eu - **Date limite d'inscription : lundi 26 mai 2014**
(Présélection sur dossier)

■ précontact

Toulouse : Dynamo menacée. Une pétition de soutien à la Dynamo a recueilli plus de 12 000 signatures en une semaine. Ce club concert de 200 places, situé en centre-ville de Toulouse, est menacé par la création d'une résidence hôtelière au-dessus de ses locaux. L'adjoint à la culture du nouveau maire de Toulouse s'est engagé à recevoir les représentants de cette salle privée, ouverte il y a quatre ans. «*Nous souhaitons rechercher un nouveau lieu en centre-ville en concertation avec la municipalité.*» explique Ali Tehar, directeur de la programmation.

Une rencontre sur le théâtre musical.

Le Théâtre les Bouffes du Nord, à Paris, organise le 14 mai les premières assises du théâtre musical. La matinée questionnera Le théâtre musical comme genre, avec une mise en perspective historique et un panorama du théâtre musical actuel. Avec Georges Aperghis, Séverine Chavrier, Frédéric Sounac, André Wilms, Xavier Boussiron, Sophie Perez, Marie-Aude Roux, Didier Fusillier... Le programme de l'après-midi, sous-titré «Le théâtre musical,

un label ?», interrogera la production et les moyens nécessaires pour l'avenir. Avec Fabien Jannelle, Judith Chemla, Caroline Sonrier, Jacques Toubon, Mathieu Bauer, Juliette Deschamps, Louis Dunoyer, Bruno Julliard... Cette journée est organisée en partenariat avec la SACD, la Commission européenne, l'association des Arts sonnants, le théâtre de Liège, les Théâtres de la ville de Luxembourg, les opéras de Rotterdam et de Bergen. Réservation : atm@bouffesdunord.com



recrute son DIRECTEUR (H/F)

MÉRIGNAC, 67 000 habitants, située au cœur de l'agglomération bordelaise, future métropole, est la deuxième ville de Gironde et la troisième d'Aquitaine. Premier pôle économique et commercial d'Aquitaine, la Ville est en pleine expansion tout en ayant la volonté de garantir à ses habitants une haute qualité de vie en s'engageant dans une démarche affirmée de développement durable.

LE PIN GALANT, ouvert en 1989 et rénové en 2011 comprend un vaste théâtre de 1 414 places ainsi qu'un espace de 1 200 m² à plat dénommé le Pavillon plus spécifiquement dédié aux Congrès. La structure est gérée depuis l'origine par une Société d'Economie Mixte Locale (SEML) dénommée **MÉRIGNAC GESTION ÉQUIPEMENT (M.G.E.)** dont le capital social est détenu majoritairement par la Ville associée à la Caisse des Dépôts et Consignations et à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux. Le budget du lieu est de 5,1M€ composé de 3M€ de ressources propres (produits de la billetterie, congrès et locations de salles, partenariat et recettes diverses) et d'une subvention de la Ville de Mérignac de 2,1M€.

L'équipe est composée de 21 permanents / 34 équivalents temps plein.

La programmation, résolument pluridisciplinaire, comprend une centaine de représentations par saison auxquelles s'ajoutent un nombre sensiblement équivalent de manifestations congrès. (Plus de détails sur : www.lepingalant.com).

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du Président à qui il rendra régulièrement compte de son activité, le Directeur met en œuvre le projet artistique et culturel en réalisant une programmation pluridisciplinaire tout en veillant à son harmonisation avec l'activité congrès conformément aux objectifs du contrat d'affermage signé avec la Ville. Il devra donc :

- concevoir une programmation de qualité et accessible à tous les publics ;
- poursuivre la stratégie de fidélisation des publics et veiller à en conquérir de nouveaux ;
- développer et superviser la communication du lieu ainsi que les relations publiques ;
- s'impliquer et innover dans la recherche de partenariats privés ;
- conserver sa dynamique à l'activité congrès ;
- manager l'ensemble du personnel en en préservant la motivation ;
- élaborer le budget de l'établissement et en superviser la gestion, en lien avec l'administratrice ;
- gérer les relations institutionnelles (Ville et Conseil d'Administration notamment).

PROFIL ET EXPÉRIENCE

- professionnel confirmé du Spectacle Vivant, de formation supérieure, ayant une expérience significative dans la direction d'un théâtre et sachant conduire un projet ;
- bonne connaissance des réseaux institutionnels et de diffusion ;
- expérience avérée des relations avec les Collectivités Locales ;
- fortes capacités de management et d'organisation ;
- excellente maîtrise des aspects budgétaires, administratifs et juridiques ;
- grande disponibilité en soirée et les week-ends ;
- forte capacité d'autonomie ;
- aisance relationnelle et qualités rédactionnelles ;
- sens des relations humaines et fort esprit d'équipe ;
- permis de conduire B indispensable ;
- connaissances informatiques (a minima Word, Excel).

PRISE DE FONCTIONS

La prise de fonctions se fera en trois temps :

- 1^{er} septembre ou au plus tard 1^{er} octobre 2014 : Directeur Désigné exclusivement en charge de la programmation de la saison 2015/2016 ; le Directeur actuellement en poste jusqu'au 1^{er} février 2015 continuera à gérer la saison en cours et le quotidien de l'établissement. A ce stade, la résidence sur place du Directeur Désigné sera possible mais pas indispensable ;
- 1^{er} novembre ou au plus tard 1^{er} décembre 2014 : poursuite de l'élaboration de la saison 2015/2016 et travail en doublon avec l'actuel Directeur afin de pleinement appréhender la gestion, l'organisation et les habitudes de l'établissement. A ce stade, la résidence sur place sera indispensable ;
- 1^{er} février 2015 : départ de l'actuel Directeur et prise de fonction pleine et entière du Directeur Désigné.

EMPLOI ET RÉMUNÉRATION

- CDI à plein temps.
- Rémunération sur la base de la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles et selon expérience / Statut cadre 1.
- Lieu de travail basé à Mérignac + déplacements liés à la fonction.

CANDIDATURES

Les candidatures comprendront un CV, la copie des diplômes et une lettre de motivation manuscrite. Une présélection s'effectuera sur dossier. Les candidats présélectionnés seront convoqués à Mérignac le **lundi 19 mai 2014** pour un premier entretien ; à l'issue de celui-ci, les candidats restant en lice devront élaborer un projet sur la base des éléments qui leur seront fournis. Ils défendront celui-ci devant le jury au cours d'un deuxième entretien qui aura lieu le **lundi 16 juin 2014**. Il appartient aux candidats de se rendre disponibles pour les deux entretiens ; aucun candidat ne sera reçu à une autre date.

Le Directeur sera désigné au plus tard le **lundi 30 juin 2014**.

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES est fixée au lundi 5 mai 2014

Celles-ci devront être adressées exclusivement par courrier postal à :

Monsieur le Président de MGE

Candidature à la Direction du Pin Galant

MGE - BP 30244 - 33698 MERIGNAC CEDEX



THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION
 Centre dramatique national - Lyon

Le ministère de la Culture et de la Communication
 La Ville de Lyon
 La Région Rhône-Alpes

Recherchent

Un(e) ou des artiste(s)

Pour diriger à partir du 1^{er} janvier 2015 Le Théâtre Nouvelle Génération régi par le contrat de décentralisation dramatique et le cahier des missions et des charges pour les centres dramatiques nationaux dont la mission fondamentale est la création théâtrale, ouverte aux esthétiques contemporaines et favorisant le dialogue entre les disciplines.

Le Théâtre Nouvelle Génération est caractérisé par une mission particulière vis à vis des enfants et des jeunes, dans ses propositions artistiques, dans ses actions de médiations et en tant que lieu ressource. Il s'attache également à promouvoir une dynamique inter-générationnelle.

Conformément aux textes régissant les CDN sont recevables les candidatures d'un ou plusieurs artistes ainsi que les candidatures associant un ou des artiste(s) et un non-artiste.

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation, d'une présentation du parcours artistique et d'un curriculum vitae, doivent être adressées par courrier jusqu'au 19 mai 2014, cachet de la poste faisant foi, et par courriel à :

→ **Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique, 62 Rue Beaubourg, 75 003 Paris**
 (courriel à l'attention de isabelle.avon@culture.gouv.fr)

→ **Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes, 6 quai St Vincent, 69283 Lyon cedex 01**
 (courriel à l'attention de : dominique.rochette@culture.gouv.fr)

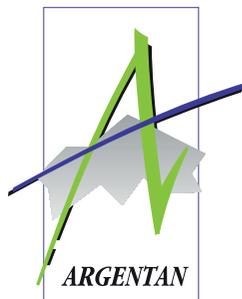
→ **Monsieur le Maire de Lyon, Direction des Affaires culturelles Hôtel de Ville 69205 Lyon Cedex 01**
 (courriel à l'attention de : annick.lapaix@mairie-lyon.fr)

→ **Monsieur le Président du Conseil régional Rhône-Alpes, 1, esplanade François Mitterrand, CS20033-69269 Lyon cedex 02** (courriel à l'attention de : ichardonnier@rhonealpes.fr)

Le contrat de décentralisation dramatique, le cahier des missions et des charges et une note d'orientation rédigée par les partenaires publics du CDN, présentant la structure ainsi que son territoire d'implantation, sont disponibles auprès de la DRAC Rhône-Alpes – service du Spectacle vivant (04 72 00 44 08) et par courriel auprès de dominique.rochette@culture.gouv.fr.

Les candidats présélectionnés après concertation entre l'État, la Ville de Lyon, le Conseil Régional Rhône-Alpes présenteront leur projet artistique devant un comité composé des représentants de ces différents partenaires.

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication procédera à la nomination à l'issue du processus.



VILLE D'ARGENTAN

(15 456 habitants)
 « Plus beau détour de France »
 « Ville Internet @@@ @@@ »
 « Ville et métiers d'Art »
 « Ville fleurie 3 fleurs »
 RECHERCHE

UN DIRECTEUR DU SERVICE CULTUREL H/F

Attaché territorial par voie de mutation, détachement ou inscription sur liste d'aptitude ou contractuel

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, en relation avec les élus concernés, et assisté d'une adjointe, vous serez chargé de :

- ▶ Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique culturelle de la Ville,
- ▶ Organiser la saison culturelle du Quai des Arts en concertation avec la responsable du relais culturel régional,
- ▶ Assurer la responsabilité administrative et financière du service culturel et l'encadrement de ses agents,
- ▶ Organiser un travail partenarial avec de nombreuses associations oeuvrant localement dans le secteur culturel,
- ▶ Contribuer à la réflexion sur les orientations et les projets,
- ▶ Lier des contacts réguliers avec les partenaires institutionnels (DRAC, Région, etc....) et privés (sponsors, mécènes.....)
- ▶ Assurer l'organisation des manifestations ponctuelles (festival des trop petits, art postal, fête de la musique, etc.....)
- ▶ Assurer le suivi des demandes de subventions des associations et des aides aux projets des établissements scolaires,
- ▶ Assurer la gestion de la salle de spectacles : bâtiment, équipe, saison, locations.

PROFIL

- ▶ Expérience indispensable de programmation culturelle,
- ▶ Connaissances de l'environnement culturel, administratif et juridique,
- ▶ Etre doté de qualités d'écoute, de dialogue et de capacités de management et faire preuve de rigueur et de facultés d'organisation, d'anticipation et de réactivité,
- ▶ Maîtrise de l'informatique ainsi que des techniques de communication,
- ▶ Compétence en matière de gestion budgétaire,
- ▶ Dynamisme et disponibilité indispensables (nombreux déplacements soirs et week-end),
- ▶ Expérience antérieure dans des fonctions équivalentes souhaitée.

Rémunération statutaire - 13ème mois - 22 jours ARTT
 Permis B indispensable

Poste à pouvoir rapidement
 Merci d'adresser lettre de motivation + CV et note d'orientation sur le projet au Quai des Arts(2 pages maxi)
au plus tard le 19 mai 2014

Mairie d'ARGENTAN
 Direction des Ressources Humaines
 B.P. 60203 - 61201 ARGENTAN cedex
drh@argentan.fr

Les Gêmeaux

Scène Nationale
Direction :
Françoise Letellier
49, avenue Georges
Clemenceau
92330 SCEAUX
Tél : 01 46 60 05 64
Fax : 01 46 61 54 55
Subventionné par
la Communauté
d'agglomération
des Hauts-de-Seine,
le Conseil Général
des Hauts-de-Seine,
le Ministère
de la Culture et
de la Communication

LES GÊMEAUX, Scène Nationale/Sceaux recrute son administrateur (h/f)

MISSIONS – Sous la direction de la Directrice, l'Administrateur (trice) assure :

- La gestion administrative et financière
- L'établissement du budget, du contrôle de gestion et le suivi de la comptabilité
- Le suivi des relations avec les tutelles et les financeurs notamment dans l'élaboration et le suivi des dossiers de subvention
- La veille juridique et fiscale, la mise en œuvre et le suivi des évolutions légales ou réglementaires
- La gestion du personnel notamment l'établissement des contrats de travail et le suivi des plannings
- Le suivi logistique concernant l'accueil des compagnies
- L'élaboration des bilans d'activités et fréquentation du public.

PROFIL

- Expérience confirmée sur un poste similaire
- Formation supérieure en gestion et administration
- Excellente connaissance des réseaux et institutions culturelles nationales

CONDITIONS

- CDI à temps plein
- Rémunération selon Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles et expérience

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2014

Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} mai 2014

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

Madame Françoise LETELLIER, Directrice

LES GÊMEAUX – 49 avenue Georges Clemenceau – 92330 SCEAUX

Mail : direction@lesgemeaux.com

L'Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados (ODACC),

ASSOCIATION SOUS CONVENTION AVEC
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS

Recrute un(e)

Chargé(e) de mission spectacle vivant

Sous l'autorité du directeur, vous exercerez les missions suivantes :

◆ Organisation de saisons de spectacles pour le réseau du Calvados : programmation, animation d'équipes de bénévoles, suivi administratif et budgétaire ◆ Expertise des dossiers de demande de subventions présentés au département du Calvados pour tout le secteur du spectacle vivant (à l'exception de la musique), en fonctionnement et en investissement, en création et en diffusion ◆ Conseil apporté aux équipes artistiques du département dans les domaines de la production, la diffusion et l'administration.

Profil recherché ◆ Formation supérieure, bac + 3 minimum dans le domaine des arts et du spectacle ◆ Connaissance des réseaux de diffusion nationaux ◆ Connaissance du statut associatif et de l'administration des collectivités territoriales ◆ Expérience confirmée dans des théâtres ou réseaux départementaux de diffusion ◆ Sens du travail en équipe et management de bénévoles ◆ Maîtrise des outils informatiques ◆ Grande disponibilité ◆ Permis B indispensable

Statut ◆ Cadre groupe G ◆ CDI de droit privé à temps complet
◆ Convention collective de l'animation

Candidature ◆ Adresser lettre de motivation + CV avant le mardi
27 mai 2014 à : Monsieur Henri Girard, Président de l'ODACC,
36 rue Fred Scamaroni, 14000 Caen

◆ Poste à pourvoir le 1^{er} novembre 2014

◆ Renseignements sur le poste auprès de Jacky Besnier,
Directeur de l'ODACC, au 02 31 57 18 20



Culture O Centre, Ateliers de développement culturel, établissement public industriel et commercial (EPIC) porté par le conseil régional du Centre, situé à Orléans (45) 1 rue Royale, recrute :

Son (Sa) Directeur(trice) de la Communication et des Relations Publiques

Placé(e) sous l'autorité du directeur, il ou elle aura en charge la définition, la supervision et la mise en œuvre des stratégies de communication et d'adresse aux publics dans le respect des cadres budgétaires, juridiques et calendaires impartis.

Missions :

- Contribuer à la mise en œuvre du projet de l'agence et en mesurer ses enjeux
- Concevoir la stratégie de communication et de relation publique en cohérence avec l'ensemble des activités de la structure
- Articuler l'activité de communication et de relation publique avec les dispositifs existants et les actions déjà mises en œuvre par les partenaires sur le territoire
- Proposer des outils innovants pour répondre à des problématiques identifiées, développer une activité de conseil
- Elaborer un plan de communication, définition et déclinaison de l'image de l'agence, coordination de la politique de communication générale, coordination de la réalisation des outils, diffusion cohérente, plan média
- Superviser le fichier : gérer sa cohérence, son organisation générale et veiller à sa mise à jour
- Effectuer le bilan des activités, analyse quantitative et qualitative, préconisations
- Encadrer le personnel du service : planification et coordination, identification des besoins de recrutement
- Elaborer et suivre le budget, en lien avec l'administration

Profil :

- Formation supérieure et expérience confirmée à un poste similaire (spectacle vivant et/ou établissement culturel)
- Maîtrise des relations avec le public et de la mise en œuvre de la communication de projets culturels et territoriaux
- Capacité à encadrer, à travailler en équipe et en partenariat
- Qualités rédactionnelles, autonomie, disponibilité, maîtrise de l'anglais
- Pratique usuelle des outils informatiques (Suite office)
- Permis B obligatoire

Le lieu de travail est basé à Orléans avec déplacements très fréquents en région Centre.

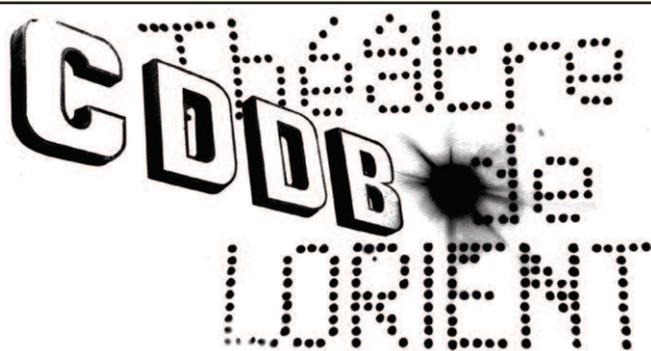
Statut :

Contrat à durée indéterminée à pourvoir à partir de juillet 2014. Cadre niveau 3. Rémunération selon la convention collective des entreprises artistiques et culturelles.

Candidatures jusqu'au 6 mai inclus, les entretiens pourront avoir lieu le 20 mai à Orléans.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et prétentions par email à :
Sylvie DUPUIS, assistante de direction - sylvie.dupuis@cultureocentre.fr

CULTURE O CENTRE - ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
1, rue Royale • Boîte 301 • 45000 Orléans • Tél : 02 38 68 28 28 • Fax : 02 38 68 28 29
WWW.CULTUREOCENTRE.FR



Le CDDB-Théâtre de Lorient, Centre Dramatique National
 Direction Eric Vigner

Recrute son Directeur Technique

Sous l'autorité du Directeur, de la directrice artistique et en lien direct avec l'administratrice, le Directeur Technique est responsable de la mise en œuvre technique du projet artistique, en coordination avec l'ensemble des services du théâtre.

Il ou elle aura notamment pour mission :

- Encadrement et organisation du travail du personnel technique permanent et intermittent, de l'élaboration des plannings à la rédaction des contrats.
- Gestion générale, maintenance et entretien du bâtiment et de ses équipements, en relation avec les services techniques de la ville.
- Responsabilité dans le domaine technique de la préparation, de la réalisation et de l'exploitation du projet artistique dans et hors les murs, aussi bien en terme de productions, créations, tournées, accueils et éducation artistique.
- Préparation, exécution et suivi du budget technique (fonctionnement, productions, accueils, investissements...).
- Responsabilité du respect et de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention relatives au personnel et au public.
- Participation à la réflexion et à la mise en œuvre des projets stratégiques d'évolution de l'activité, de l'établissement et de ses équipements.

Profil recherché :

- Expérience significative dans des fonctions similaires, aussi bien en matière de direction technique d'un lieu que de direction technique de productions.
- Maîtrise des techniques du spectacle vivant : scénographie, plateau, cintres, lumières, son, costumes...
- Capacité d'encadrement des équipes.
- Sens de l'organisation, de l'anticipation et de l'initiative.
- Grande Disponibilité.
- Bonnes connaissances de la législation en terme de prévention, sécurité et droit social.
- Maîtrise des outils informatiques (Office, Autocad/Vectorworks...).
- SSIAP 1 recommandé.
- Pratique de l'anglais/Permis B.

Conditions :

Contrat CDI, Cadre, Groupe 3 de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles
 Poste à pourvoir en septembre 2014
 Rémunération selon grille SYNDEAC et profil et expérience
 Date limite de candidature : 15 mai 2014

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à Monsieur Eric Vigner et à envoyer par mail à c.roussarie@letheatredelorient.fr ou par courrier à l'adresse suivante : CDDB-Théâtre de Lorient, Centre Dramatique National - 11 rue Claire Droneau - BP 726 - 56 107 Lorient Cedex



DIRECTEUR TECHNIQUE (H/F)

La SEML LE MANS EVENEMENTS (45 salariés permanents) assure la gestion du Palais des Congrès et de la Culture du Mans, du Centre des Expositions du Mans, de l'Office de Tourisme du Mans, des activités du Parc des Expositions d'Alençon. Les activités de la Société sont principalement l'accueil et l'organisation de manifestations d'affaires événementielles, Foires et Salons, ainsi que l'organisation et l'accueil de spectacles.

DÉFINITION DU POSTE

Le Directeur Technique sera principalement affecté au Palais des Congrès et de la Culture du Mans, il prendra en charge la conception et la planification des moyens techniques et logistiques nécessaires à la réalisation des activités de l'Etablissement en lien avec le Responsable d'Exploitation. Il aura la responsabilité de, l'entretien et de la maintenance des Bâtiments, équipements, et des réseaux téléphonique et informatique sur différents sites de la Société

DESCRIPTIF DU POSTE

Missions spécifiques au sein du Palais des Congrès et de la Culture

- Conception et planification des moyens techniques et logistiques nécessaire à la tenue des manifestations d'affaires, Évènementielles et culturelles (étude des fiches techniques, réalisation des plans, planning, sécurité, gestion des prestataires...) en lien avec le Responsable d'Exploitation
- Etablir le budget prévisionnel (exploitation, entretien, maintenance et renouvellement des équipements) en lien avec la Direction Financière.
- Supervision et encadrement de l'Equipe technique de l'Etablissement (12 personnes) : Validation des plannings, suivi des congés, et des permanences activités, contrôle du temps de travail, suivi des formations obligatoires.

Missions transversales sur différents sites de la Société

- Responsable des Bâtiments, des équipements et des réseaux informatiques et téléphoniques (supervise, la maintenance et l'entretien, les vérifications réglementaires, mise à jour des registres d'intervention, gestion des prestataires, veille technologique.)
- S'assure du respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité pour le personnel, de sécurité incendie, de sureté et d'accessibilité des publics (veille réglementaire, préconisation des moyens humains et matériels, gestion des commissions de sécurité, rédaction et suivi du Documents unique, plan de prévention, et registre de sécurité, rédaction des fiches d'exposition au risque)
- Rédaction et suivi des appels d'offre (exploitation, entretien, maintenance et assurances) en lien avec la Direction Financière
- Pourra assurer la Régie Générale sur certaines manifestations

PROFIL RECHERCHÉ

- Maîtrise des techniques et des règles de l'art du spectacle vivant – évènementiel (son lumière plateau)
- Parfaite maîtrise des réglementations ERP, hygiène et sécurité
- Connaissances approfondies en gestion des Bâtiments et des équipements
- SSIAP 2 – Habilitation électrique et PEMP
- Maîtrise des outils informatique (pack office + DAO)
- Connaissance des règles de gestion, du personnel, budgétaire et de la commande publique
- Autonomie, rigueur polyvalence
- Capacité d'écoute de négociation, aptitude au management d'équipe
- Forte capacité d'anticipation et force de proposition auprès de la Direction

De formation supérieure, justifie d'une expérience d'au moins 8 à 10 ans sur un poste similaire

CONDITIONS D'EMPLOI

Grande disponibilité soir et WE /Permis B + véhicule obligatoire

Poste à pourvoir dès que possible

Date limite de dépôt des candidatures – 9 mai 2014

CDI - Convention collective SYNTEC – Cadre position 2 /35 H modulation –annualisation. Salaire en fonction du profil et de l'expérience

Merci de transmettre votre candidature (CV+ Lettre de motivation) par courrier à l'attention de Charlotte BOUCHERON
 DAF SEML Le Mans Evènements
 Palais des Congrès et de la Culture – rue d'Arcole 72 000 LE MANS

Pour tous renseignements – merci de contacter Charlotte BOUCHERON
 DAF – charlotte.boucheron@lemans-congres.com

Structures de création et de diffusion

Direction

ANGERS NANTES OPÉRA (44). Artistes pour son chœur permanent (h/f). → Voir page 10

LE PIN GALANT (33). Directeur (h/f). → Voir page 11

THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION. Un ou des artistes (h/f). → Voir page 12

LA PÉNICHE OPÉRA. Directeur (h/f). Cand. avant le 2/05. Poste à pourvoir pour la rentrée 2014. recrutement.penicheopera@gmail.com

THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES / Scène nationale (78). Directeur (h/f). Cand. avant le 22/04. Poste à pourvoir 1/10. mduveau@tsqy.org ; veronique.evanno@culture.gouv.fr ; josiane.karkides@culture.gouv.fr ; veronique.balbobonneval@agglo-sqy.fr ; derenberk@yvelines.fr

MAISON DES JONGLAGES à La Courneuve (93). Responsable

(h/f). Cand. avant le 24/04. Poste à pourvoir en juillet. recrutementmdj@gmail.com

Administration/production/diffusion

LES GÉMEAUX, scène nationale de Sceaux. Administrateur (h/f). → Voir page 13

ATELIER À SPECTACLE, scène conventionnée de l'Agglo du Pays de Dreux (28). Administrateur (h/f). CDD. www.dreux-agglomeration.fr

COMPAGNIE ARIADNE en Rhône-Alpes. Chargé de diffusion (h/f). Cand. 25/04. Pour le 15/05. adm.ariadne@wanadoo.fr

LA COMÉDIE DE L'EST (68). Directeur de production et diffusion (h/f). administration@comedie-est.com

SINE QUA NON à Saint-Nazaire (44). Chargé(e) d'administration (h/f). Cand. 15/05. marielle@agence-sinequanon.com ou suzie@agence-sinequanon.com

POLYFOLIES au Vésinet (78). Assistant de production (h/f). Cand. avant fin avril. polyfolios@polyfolios.com

COMPAGNIE LA CLIQUE D'ARSÈNE à Poitiers (86). Administrateur (h/f). Cand. avant le 30/04. Pour le 26/05. lacliquedarsene@gmail.com

COMPAGNIE PM. Chargé de production (h/f). Cand. avant le 25/04. CDD 16 semaines dès mai. recrutement@pmcompagnie.com

Communication

L'AUTRE CANAL à Nancy (54). Chargé de communication du projet multipistes (h/f). Cand. avant le 30/04. Temps partiel 6 mois. recrutement@lautrecanalnancy.fr

LE GRAND T, théâtre de Loire-Atlantique à Nantes (44). Chargé de communication (h/f). candidature.com@legrandt.fr

ESPACE MALRAUX, Scène nationale de Chambéry et de la Savoie. Attaché à la communication (web, multimédia et presse), et au développement des publics (h/f). fvidal@espacemalraux-chambery.fr

Technique

CDDB-THÉÂTRE DE LORIENT (56). Directeur technique (h/f). → Voir page 14

SEML LE MANS EVENEMENTS. Directeur technique (h/f). → Voir page 14

CENTRE CULTUREL ARC-EN-CIEL, THÉÂTRE DE RUNGIS (94). Directeur technique (h/f). → Voir ci-contre

HOSTELLERIE DE PONTEMPEYRAT à Usson-en-Forez (42). Régisseur accueil artistes (h/f). CDD à pourvoir dès le 5/05. administration@hostellerie-pontempeyrat.com

LE GRANIT, Scène nationale de Belfort (90). Régisseur principal lumière (h/f). Cand. avant le 30/05. Poste à pourvoir 1/09. www.legranit.org

Autres

LE GRAIN, Théâtre de la Voix à Paris ou Bordeaux (33). Chargé de projet (h/f). CDD 8 mois évolutif. recrutement@theatredelavoix.com

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

Organismes

OFFICE DÉPARTEMENTAL D'ACTION CULTURELLE DU CALVADOS (14). Chargé de mission spectacle vivant (h/f). → Voir page 13

CULTURE O CENTRE (45). Directeur de la communication et des relations publiques (h/f). → Voir page 13

ACTES-PRO à Amiens (80). Coordinateur général (h/f). Cand. avant le 1/05. Poste à pourvoir le 1/07. Entretiens : 27 et 28/05. www.actes-pro.fr

Fonction publique territoriale

VILLE D'ARGENTAN. Directeur du service culturel (h/f). → Voir page 12

CONSEIL GÉNÉRAL DE MARTINIQUE à Fort-de-France (97). Directeur(trice) d'un futur EPCC (h/f). Cand. avant le 4/04. Pour le 1/10. jean-claude.aurore@cg972.fr ; sophie.jean-laurent@cg972.fr ; veronique.evanno@culture.gouv.fr ; agnes.clausse@culture.gouv.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SARTHE. Chargé de développement culturel (h/f). www.cg72.fr

SIVU ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ARTISTIQUE à Thizy-les-Bourgs (69). Directeur de son école de musique (h/f). Cand. avant le 31/05. sylvie.peillon@thizylesbourgs.fr

* le théâtre de Rungis *

Le Centre culturel Arc-en-ciel Théâtre de Rungis est un établissement public qui gère le Théâtre de Rungis et le Centre culturel Arc-en-Ciel. Il recrute

SON DIRECTEUR TECHNIQUE (H/F)

Le/la directeur(trice) technique est placé sous l'autorité du directeur de l'EPIC. Il/elle supervise l'ensemble des opérations techniques liées aux spectacles et au bâtiment, dans le respect des budgets impartis. Il/elle dirige l'ensemble des personnels techniques permanents et intermittents.

MISSIONS

Il/elle est chargé(e) de l'organisation et du suivi technique des créations et des spectacles accueillis en concertation avec la Direction / l'encadrement du travail du personnel technique permanent, détaché et intermittent / la responsabilité de la maintenance et de l'entretien du bâtiment et de ses équipements / la veille et l'application des règles de sécurité, de prévention et d'hygiène relative au public et au personnel / l'élaboration et le suivi du budget technique. Concernant ces missions, il/elle est un interlocuteur privilégié de l'autorité de tutelle (ville de Rungis) et des structures utilisatrices des équipements du centre culturel.

PROFIL

De formation technique supérieure, et/ou ayant une expérience significative dans des fonctions similaires, il/elle maîtrise les techniques du spectacle vivant / les outils informatiques en bureautique, scénographie et planification / la législation en termes de sécurité et d'organisation du travail. Disponible et autonome, il/elle possède de bonnes qualités relationnelles, de travail en équipe, d'écoute et d'anticipation. Une qualification SSIAP, la connaissance des marchés publics et la pratique de l'anglais seraient appréciées.

CONDITIONS

CDI / Prise de fonction souhaitée en novembre 2014 / Rémunération selon la convention collective, filière technique, groupe 3 et expérience.

Candidature à envoyer avant le 23 mai 2014 à Bruno Cochet, directeur du Théâtre de Rungis, 1 place du Général de Gaulle 94150 Rungis.

PROFILCULTURE

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur www.pole-emploi-spectacle.fr

pôle emploi EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

Institut français. Marie-Cécile Burnichon a rejoint le Département des échanges et coopérations artistiques, dirigé par Sophie Renaud, en tant que directrice adjointe et conseillère pour les arts visuels. Elle était secrétaire générale du Platform, réseau des Fonds régionaux d'art contemporain

Fevis. La Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés a renouvelé son CA. Intègrent le bureau aux côtés de Jacques Toubon, président : Elisa Bresset (Ensemble Vocal Aedes), Katia Lerouge (Chœurs et Solistes de Lyon), Sophie Scellier (Percussions Claviers de Lyon).

Cisac. Éric Baptiste, chef de la direction de la Socan, Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, a été élu à la présidence du conseil d'administration de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs.

Bonlieu Scène nationale d'Annecy. Marie Cassal, anciennement administratrice de production, devient secrétaire générale en remplacement de Marion Huyghues Despointes, partie à l'École supérieure d'art de l'agglomération d'Annecy. Émilie Gindre, ex-chargée de projets à l'Hexagone à Meylan (38), devient responsable des relations publiques et de la communication. Florence Metzger est assistante au secrétariat général, et attachée aux relations publiques et à la presse. Mathieu Calueba est attaché de production.

CNAC. Sandrine Couny, en provenance du Manège - scène nationale de Reims, est administratrice du Centre national des arts du cirque, à Châlons-en-Champagne (51). Fred Gérard [NOTRE PHOTO] est directeur technique.

Il était président de la compagnie québécoise La Lune est là, et juste avant, concepteur acrobatique au Cirque du Soleil.

Manège de Reims. Olivier Fauquembergue, administrateur de la compagnie Théâtre de chambre, à Aulnoye-Aymeries (59), prend les fonctions d'administrateur général au Manège de Reims. Il remplace Sandrine Couny.

Orcca. Émilie Royer, chargée de mission au Département de la Marne vient de rejoindre le pôle Arts de la scène de l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne en qualité de chargée de projet arts de la scène. Claudine Guéguen, qui s'occupait de l'économie sociale et solidaire, a fait valoir ses droits à la retraite. Jérôme Varnier, technicien lumière, a quitté l'Orcca pour des projets circassiens.

Zone Franche. Simon Boin, ancien coordinateur de projets au sein de Clara – Coopérative de liaison des activités et des ressources artistiques à Paris – remplace Mireille Fenwick comme chargé d'administration. Il accompagne par ailleurs la compagnie Les Débutantes à l'administration.

L'Échangeur - CDC Picardie. Sylvain Martin est chargé de communication au Centre de développement chorégraphique Picardie, à Fère-en-Tardenois (02). Il a collaboré avec l'International Visual Théâtre, à Paris

Le Trident. Cécile Colin est coordonnatrice culturelle en milieu pénitentiaire et chargée de mission jeune public du Trident, scène

nationale de Cherbourg-Octeville (50). Lucie Montier, ex-administratrice de tournée du Théâtre Vidy-Lausanne, devient administratrice adjointe. Murièle Bosse-Platière a repris ses fonctions de chargé de communication.

La Gare Franche. Le Cosmos Kolej a nommé Alexis Moati à la direction la Gare Franche, à Marseille (13), pour trois ans.

Regards et Mouvements. Anaïs Eschenbrenner a remplacé David Michelis en tant qu'administratrice de Regards et Mouvements, association gérant l'Hostellerie Pontempeyrat. Elle était directrice du volet international pour la Caravanes des dix mots (langue et action artistique et culturelle)

Nouveaux adjoints à la culture

- **Toulouse (31).** Francis Grass, 64 ans, directeur délégué chez Veolia-Transdev, président de l'Association des industriels et entreprises amis de l'Orchestre national du Capitole.
- **Poissy (78).** Vincent-Richard Bloch, 74 ans, médecin, ancien adjoint aux affaires culturelles.
- **Carcassonne (11).** Jean-Louis Bès, 50 ans, professeur de comptabilité.
- **Charleville-Mézières (08).** André Marquet, 62 ans, conseiller municipal depuis 1983, conseiller communautaire, vice-président du conseil général.
- **Reims (51).** Pascal Labelle, 49 ans, avocat.
- **Angers (49).** Alain Fouquet, 64 ans, avocat pénaliste.
- **Limoges (87).** Philippe Pauliat-Defaye, 66 ans, avocat.
- **Nantes (44).** David Martineau, 44 ans, directeur d'études Insee, ancien adjoint au logement, conseiller communautaire
- **Tours (37).** Christine Beuzelin, 59 ans, directrice de communication d'une agence.
- **Caen (14).** Emmanuelle Dormoy, 46 ans, consultante, ancienne DAC Basse-Normandie.
- **Argenteuil (95).** Franck Debeaud, 46 ans, cadre d'une PME, metteur en scène, président de l'association Argenteuil au cœur et de l'association Théâtre de La Présence.
- **Roubaix (59).** Frédéric Minard, 44 ans, professionnel de la distribution.
- **Tourcoing (59).** Peter Maenhout. 41 ans, historien et guide conférencier.
- **Avignon (84).** Catherine Bugeon, 60 ans, gérante d'une agence de ressources humaines, présidente du Cercle des entrepreneurs.
- **Grenoble (38).** Corinne Bernard, 44 ans, postière puis chef de gare. Conseillère régionale écologiste.

- **Quimper (29).** Allain Le Roux, 49 ans, directeur de cabinet à la mairie de Plougastel (29).
 - **Montbéliard (25).** Philippe Tissot, 49 ans, principal de collège.
 - **Valence (26).** Anne-Laure Thibaut, 29 ans, juriste, diplômée du Conservatoire régional d'art dramatique de Nancy.
 - **Niort (79).** Christelle Chassagne, 41 ans, consultante en communication.
 - **Chalon-sur-Saône (71).** Benoît Dessaut, 48 ans, commissaire-priseur.
 - **La Roche-sur-Yon (85).** Jacques Besseau, 56 ans, enseignant.
 - **Salon-de-Provence (13).** Caroline Tillie-Chauchard, 47 ans, commissaire-priseur.
 - **Angoulême (16).** Samuel Cazenave, 45 ans, ex-collaborateur de Jean-Louis Borloo à l'Assemblée nationale.
 - **Saint-Priest (69).** Catherine Laval, 52 ans.
 - **Anglet (64).** Jean-Michel Barate, 60 ans, artisan chocolatier, président de la Scène nationale Bayonne-Sud Aquitain et du Festival de la Musique en côte basque.
 - **Roanne (42).** Monique Guillermin, 58 ans, enseignante en mathématiques.
 - **Périgueux (24).** Elisabeth Dartencet, 58 ans, cadre administratif CCI.
 - **Bar-le-Duc (55).** Daniel Bersweiler, 57 ans, professeur retraité.
 - **Hénin-Beaumont (62).** Christopher Szczurek, 28 ans, diplômé en langues orientales.
 - **Chelles (77).** Claudine Thomas, 52 ans, conseillère régionale Île-de-France.
 - **Clamart (92).** François Le Got, 52 ans, directeur éditorial, président de l'UPC-Université populaire clamartoise.
- (Suite dans le prochain numéro)*



D.R.



D.R.



D.R.



D.R.